

Bureau Veritas, nouveau partenaire de confiance de la FFEC

Boulogne-Billancourt, le 9 janvier 2023 - La Fédération Française des Entreprises de Crèches annonce avoir conclu un partenariat de confiance avec Bureau Veritas Certification France.

La Fédération Française des Entreprises de Crèches représente 800 entreprises employant 23 000 salariés et gérant 2300 établissements d'accueil du jeune enfant, soit 57 000 places de crèches au 1^{er} janvier 2022.

La Fédération compte désormais parmi ses partenaires de confiance Bureau Veritas Certification France permettant le lancement d'une nouvelle certification dédiée à la Petite Enfance : Veriselect Petite Enfance. Il s'agit d'une démarche originale, construite pour et avec les professionnels des crèches aux bénéfices des familles et de tous les acteurs concernés.

VeriSelect Petite Enfance : reconnaissance et garanties

87% des parents ont le sentiment que leurs enfants sont heureux d'aller à la crèche¹. Une réussite pour tous les professionnels qui accueillent les enfants au quotidien.

Afin d'accompagner les adhérents de la FFEC qui souhaitent se faire accompagner par un renfort externe pour contrôler la qualité mise en œuvre au sein de leurs établissements, la FFEC s'est rapproché de Bureau Veritas pour créer une certification. Un engagement fort ! Plusieurs groupes de travail ont été nécessaires pour aboutir à un cahier des charges (ou référentiel) de certification de services.

La certification VeriSelect Petite Enfance vérifie 6 engagements :

- Un accueil bienveillant pour favoriser l'éveil et le développement du jeune enfant
- Une relation de confiance avec les familles et un accompagnement à la parentalité
- Un pilotage efficace de l'établissement d'accueil pour une évolution pertinente
- Des professionnels qualifiés, formés et accompagnés dans leurs pratiques
- Des locaux et des moyens pensés, aménagés et équipés
- Un projet de restauration pour la qualité et l'hygiène alimentaire

Qu'est que la certification de services ?

C'est une certification encadrée par la législation française qui valide des engagements en matière de services donnés à ces clients/consommateurs/utilisateurs. Un référentiel liste les caractéristiques à atteindre, qui doivent être objectives, vérifiables, quantifiables. Des auditeurs se déplacent au sein des structures et déterminent la conformité (ou non). En cas de réussite, un certificat est délivré pour trois ans, sous réserve d'un audit annuel.

¹ [La qualité de service des crèches en France - 10ème édition du baromètre de satisfaction](#) de la FFEC fait en partenariat avec IPSOS



Citation de **Laurent Croguennec, Président de Bureau Veritas Certification France** :

« Nos auditeurs vont se déplacer au sein des crèches et vérifier que toutes les exigences sont bien atteintes. C'est le fruit d'observations des locaux et d'échanges avec les équipes. C'est un travail dans le temps pour donner toutes garanties sur la qualité des services proposée, au bénéfice des très jeunes enfants et de leurs parents. Nous sommes très fiers d'accompagner la FFEC sur cette démarche en tant que tiers de confiance. »

A propos de Bureau Veritas :

Bureau Veritas est un leader mondial de l'inspection, de la certification et des essais en laboratoire. Créé en 1828, le Groupe emploie plus de 80 000 collaborateurs dans plus de 1 600 bureaux et laboratoires dans le monde entier. Bureau Veritas aide ses 400 000 clients à améliorer leurs performances, en offrant des services et des solutions innovantes pour s'assurer que leurs actifs, produits, infrastructures et processus répondent aux normes et réglementations relatives à la qualité, la santé, la sécurité, la protection de l'environnement et la responsabilité sociale.

Bureau Veritas est coté sur Euronext Paris et fait partie des indices CAC 40 ESG, CAC Next 20 et SBF 120. Compartiment A, code ISIN FR 0006174348, mnémonique : BVI.

Pour en savoir plus www.bureauveritas.com. Suivez-nous aussi sur Twitter (@bureauveritas) et LinkedIn.

A propos de la FFEC :

Créée en 2006, la Fédération Française des Entreprises de Crèches réunit les entreprises proposant des services d'accueil pour les jeunes enfants de moins de 6 ans. Avec 800 entreprises adhérentes représentant 2 300 établissements, soit plus de 57 000 places de crèches en France et employant 23 000 salariés, la FFEC a pour mission de promouvoir un développement de qualité des modes d'accueil collectifs de jeunes enfants par des entreprises privées. Dans l'intérêt de l'enfant et pour toujours répondre et surpasser les attentes des parents, la FFEC multiplie les démarches et les initiatives auprès des partenaires institutionnels et publics pour dynamiser la politique sociale du secteur et contribuer à la création et au maintien de structures d'accueil de qualité.